

Borde. 22 Mars 1886



333

168

Souvenez.

Cher Confrère et ami

286

J'ai reçu votre bonne lettre, en date du 18 courant, me rappelant la promesse que j'en avais faite au sujet de l'affaire Bandoit, auquel j'avais déjà fait part, à la suite de mon retour de Toulouse, de vos réclamations, en la précisant de vous avertir, ce qu'il m'avait bien promis de faire et qu'il n'a pas fait, paraît-il, d'après ce que vous m'indiquez, je me suis, en conséquence, empressé de de lui rappeler en circumstances, en lui communiquant la lettre à laquelle je réponds, ~~en~~ afin qu'il en prit connaissance, et en lui abandonnant la note (annexée à cette lettre) de ce qu'il restait à vous devoir sur la fourniture pour la quelle il avait cependant été intégralement payé.

C'est Samedi soir que j'exécutais ces opérations (vous voyez que j'en ai pas perdu de temps, n'ayant reçu votre missive que dans la matinée du même jour) et hier matin, il m'a écrit à vous avoir enfin répondu, mais en m'assurant toute fois

que, par distraction ou oubli, j'en me  
rappelle plus le quel des deux, mais peu  
important, il avait omis de vous donner son  
avis; Lacune que je comble en vous la don-  
nant: Rue de la Franchise n° 6.

Voici, cher confrère et ami, tout ce que  
je puis faire pour vous en cette affaire, si  
désagréable pour vous, je le comprends de  
reste. Car, quant à l'arranger (ainsi que par  
oubli sans doute de ce que j'avais dit, vous  
croyez que je me suis engagé à le faire) en vos  
cités: «... nous nous en sommes promis de l'arranger» je  
vous avais seulement dit que j'imprimerais à  
Benoist et c'était fait depuis déjà longtemps  
ainsi que j'avais l'avais dit d'autre part)  
vous devez comprendre de reste, <sup>qu'il n'est point</sup> ~~arrangé~~  
en mon pouvoir de le faire, n'ayant abso-  
lument aucune autorité sur lui, et d'autre in-  
fluence que celle de collègue à collègue d'un  
même Société; ce qui est de peu de considéra-  
tion en pareille affaire. Cependant, de temps  
en temps, et en vue de le stimuler dans  
l'exécution des promesses qu'il vous a faites,  
sans doute, dans la lettre qu'il m'a adressée vous

~~avec votre bien aimé~~ adieu hier, j'ai demandé  
 où il en est de sa libération à votre égard, et  
 peut être arriverez vous à une solution  
 définitive et surtout favorable; ce que  
 je désire de tout cœur, car je comprends parfaite-  
 ment la difficulté dans laquelle vous vous trou-  
 vez engagé et combien il doit vous tarder de  
 vous en trouver à l'abri.

Avec un agrément cher confident et ami l'express  
 de mes sentiments les plus affectueux et ma devise,  
 toujours et de tout cœur, votre bien dévoué.

J. M. Bowler  
 J. M.